



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADEMIE DE NICE

F3SCT

Rectorat de Nice, le 29 mai 2024

Je suis tombé hier sur une citation de Marguerite Duras qui était "écrire c'est hurler sans bruit" sans doute est-ce par déformation syndicale mais plutôt que de m'évoquer de la littérature, j'ai immédiatement pensé à nos fiches et registres SST.

L'intensité de la dégradation des conditions de travail a plusieurs raisons : le néo-management, le développement de l'autonomie des EPLE, le statut de directeur d'école et tout le reste et toutes les reformes.

Mais ce n'est pas l'objet de cette déclaration. L'objet de cette déclaration est de fustiger la difficulté et la lenteur de prise en charge par l'employeur de la souffrance au travail.

Premièrement parce que nous sommes sous-administrés. Il n'y a pas suffisamment de personnels administratifs et de médecin du travail pour la prise en charge.

Deuxièmement parce qu'il y a un doute sur les processus de prise en charge. La CGT vous propose dans le cadre de cette instance de travailler à leur clarification mais plus encore de travailler à leur amélioration.

Olivier GERARD
Secrétaire Général Académique de la CGT Educ'Action